

20 juillet 2016

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil d'administration du Comité Municipal de Laniel Inc. mercredi le 20 juillet 2016 à 18 h 30 au bureau municipal de Laniel.

Sont présents :

| | |
|------------------|-----------------|
| Christine Morin | Suzanne Béchamp |
| Herman Desroches | Maurice Dubois |
| Sylvain Denis | |

Formant quorum sous la présidence de : Madame Patricia Noël

Autres présences : Susie Trudel, directrice
Pierre Major, inspecteur
Louis Lessard, Alain Goulet, Clarence Stasila

N.B. Le conseil s'est réuni en caucus (réunion privée) de 17 hrs 30 à 18 hrs 30

2016-07-128

Mme Patricia Noel souhaite la bienvenue à tous : il est 18 h 30

2016-07-129

Ouverture de la séance ordinaire publique à 18 h 30 et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Suzanne Béchamp

Secondé par Christine Morin

Et résolu unanimement

Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé ;

Que l'article « affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

2016-07-130

Période de questions de l'assistance

-Demande de certains citoyens s'il va y avoir de la poussière de roche à certains endroits problématiques du chemin Baie McAdam.

2016-07-131

Demande verbale : permis émis

-Carol Culhane, Baie Dorval, garage

-Charles Ivey, Baie Dorval, bardeau asphalte

-Herman Desroches, Baie Dorval, remise

2016-07-132 :

Dossier Guy Vezeau (suivi) : aucun développement

2016-07-133 :

Dossier stationnement Baie du Huard (suivi) : les travaux de remise en état ont été entrepris. Envoyer l'inspecteur à l'automne pour photos.

2016-07-134

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 juin 2016

Il est proposé par Suzanne Béchamp

Secondé par Maurice Dubois

Et résolu unanimement

D'accepter le procès-verbal tel que présenté.

2016-07-135

Approbation des dépenses municipales

Il est proposé par Christine Morin

Secondé par Sylvain Denis

Et résolu unanimement

D'accepter les dépenses municipales pour le mois de juin 2016 au montant de 22 532.59\$

2016-07-136

Le conseil prend acte de la liste des comptes à payer pour l'exercice. Ces comptes sont disponibles au bureau municipal pour consultation.

Il est proposé par Herman Desroches

Secondé par Sylvain Denis

Et résolu unanimement

De procéder à l'acceptation des comptes à payer totalisant 36 520.78\$ et ce, pour la période du 1^{er} au 20 juillet 2016.

Je soussigné, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C.M., art.961).

Signé à Laniel, ce 21 juillet 2016

Susie Trudel, directrice générale

2016-07-137 :

Entente de service de gestion des constats d'infraction

Résolution autorisant la conclusion d'une entente relative à la fourniture du service de gestion des constats d'infraction émis par la Sûreté du Québec, par un officier municipal ou par toute personne autorisée à délivrer un constat d'infraction en application du Code de la sécurité routière ou de toute réglementation qui en découle et des règlements municipaux entre TNO Laniel et la Ville de Ville-Marie;

ATTENDU QUE TNO Laniel et la Ville de Ville-Marie désirent se prévaloir des dispositions des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) pour conclure une entente relative à la fourniture du service de gestion des constats d'infraction émis par la Sûreté du Québec, par un officier municipal ou par toute personne autorisée à délivrer un constat d'infraction en application du Code de la sécurité routière ou de toute réglementation qui en découle et des règlements municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Suzanne Béchamp, appuyé par Maurice Dubois et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de TNO Laniel autorise la conclusion d'une entente relative à la fourniture du service de gestion des constats d'infraction émis par la Sûreté du Québec, par un officier municipal ou par toute personne autorisée à délivrer un constat d'infraction en application du Code de la sécurité routière ou de toute réglementation qui en découle et des règlements municipaux avec la Ville de Ville-Marie. Cette entente est annexée à la présente résolution pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduite ;
- Le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer ladite entente.

2016-07-138 :

Efficacité des habitats de reproduction aménagés pour le touladi

-envoyer une autre lettre pour avoir plus les résultats et non pas juste l'efficacité.

Affaires nouvelles :

2016-07-139

-Chemin Baie McAdam

Étant donné qu'il y a beaucoup de laveuse dans certaines courbes et côtes sur le chemin Baie McAdam, le conseil décide de faire un test sur une partie du chemin avec le matériel que l'on retrouve au banc de gravier de Baie Dorval. Ces travaux seront effectués lors du prochain nivelage vers le 8 août si toutes les machines nécessaires sont disponibles.

2016-07-140

Coupe de petits arbres à la phase 1 du chemin Baie McAdam. Reçu offre de Ghislain Bégin pour un montant de 600\$. Nous avons reçu le permis de coupe du ministère. Accepté par le conseil.

2016-07-141

Quai abimé à la Baie du Canal. Herman et Maurice confirme qu'ils vont s'occuper de faire la réparation de ce quai avec des bénévoles. Le conseil avait déjà décidé de payer pour le matériel. Le quai étant dangereux, le conseil demande que les travaux soient effectués le plus tôt possible.

2016-07-142 : Embauche d'une agente de développement

-Considérant que le conseil juge opportun d'élaborer sa vision sur l'avenir de Laniel;

-Considérant que le conseil travaille sur plusieurs projets en lien avec le développement de Laniel;

-Considérant qu'il est important de définir les produits d'aventure plein air avant l'arrivée du parc Opémican;

Il est proposé par Herman Desroches

Secondé par Sylvain Denis

Et résolu unanimement

De faire l'embauche d'une agente de développement pour une période d'un an à raison de plus ou moins 2 à 3 jours semaine selon le besoin.

Le budget estimé pour ce mandat est de 35 000\$ (salaire, bénéfices marginaux et frais de déplacement).

D'autoriser Patricia Noel à signer l'offre de service proposé par l'agente de développement.

2016-07-143

Période de questions de l'assistance

2016-07-144

Prochaine réunion prévue mercredi le 24 août 2016

2016-07-145

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Christine Morin

Secondé par Suzanne Béchamp

Et résolu unanimement

De lever l'assemblée, il est 19 hrs 45

Patricia Noël, présidente

Susie Trudel, directrice générale